



Forum pour une politique québécoise de l'architecture

MOMENT DÉCISIF

Ce n'est pas tous les jours que 270 Québécois se réunissent pendant huit heures pour parler d'architecture. C'est pourtant ce qui s'est produit le 28 septembre dernier au Palais des congrès de Montréal, à l'occasion du Forum pour une politique québécoise de l'architecture, organisé par l'OAQ en collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde. **Faits saillants.**

Christine Lanthier

Brisant la glace en début de journée, l'architecte Henrik Stjernolm, du Danemark, a présenté la politique de l'architecture qu'il a contribué à mettre sur pied pour la Ville de Vejle (100 000 habitants). Cette démarche, qui remonte à 1997, a été la toute première du genre à survenir en Scandinavie.

L'objectif était d'embellir la ville en partant du principe que l'architecture est le reflet du mode de vie et de l'identité des habitants et qu'elle constitue un legs pour les générations futures. Le conseil municipal s'était alors engagé à établir des conditions propices à la qualité architecturale. Les retombées ont été au rendez-vous depuis, notamment sur le plan économique. Entre 1997 et 2005, chaque dollar investi par la Ville s'est traduit par un apport trois fois plus élevé de la part du secteur privé. Entre 2006 et 2014, le ratio s'établissait à un pour six.

Cette politique, a souligné le conférencier, suppose un effort de sensibilisation de tous les instants auprès des citoyens, des médias, des élus et des fonctionnaires municipaux. Il a terminé en invitant les villes québécoises à adopter leur propre politique de l'architecture. «La politique architecturale de la Ville de Vejle a été créée 10 ans avant celle du Danemark. Ça montre qu'il est possible pour une municipalité de se lancer sans attendre le niveau de gouvernement supérieur», a-t-il dit.

Cette idée que les pouvoirs publics doivent instaurer des conditions favorables à la qualité architecturale dans l'intérêt du plus grand nombre a été mise de l'avant de diverses manières tout au long de la journée.

Qualité sans frontières

Un panel animé par Stéphan Bureau a ensuite réuni Chantal Dassonville, architecte et

directrice générale adjointe de la Cellule architecture à la Fédération Wallonie-Bruxelles, et Patrick Bloche, conseiller de Paris et conseiller du 11^e arrondissement délégué à l'urbanisme, auteur d'un rapport qui a inspiré la récente Stratégie nationale pour l'architecture, en France.

Chantal Dassonville a présenté le rôle de la Cellule architecture dans l'accompagnement des maîtres d'ouvrage publics, à l'échelle de la partie francophone de la Belgique. Avec la conviction qu'«une bonne architecture nécessite une bonne commande», la Cellule préconise notamment un accès à la commande publique pour tous les architectes, sans condition quant au chiffre d'affaires ou aux réalisations, et une mise en concurrence basée non pas sur les honoraires, mais sur les concepts proposés. Elle privilégie également les programmes énonçant des enjeux, des objectifs et des besoins, plutôt que des solutions ficelées d'avance, et insiste sur le recours à des équipes pluridisciplinaires. Le but est de faire émerger la qualité architecturale dans les projets de toute taille. «Derrière l'agitation autour des grands projets architecturaux et du *city branding*, notre attention se concentre sur l'architecture de tous les jours», a affirmé la conférencière.

Patrick Bloche a enchaîné avec le récit de la démarche qui a permis de «mettre l'architecture à l'ordre du jour



Pour consulter
les présentations
des conférenciers :
oaq.com/forum

Pour signer
la déclaration :
oaq.com/declaration



« La politique architecturale de la Ville de Vejle a été créée 10 ans avant celle du Danemark. Ça montre qu'il est possible pour une municipalité de se lancer sans attendre le niveau de gouvernement supérieur. »

– Henrik Stjernholm



« Une bonne architecture nécessite une bonne commande. »

– Chantal Dassonville

il répondait que, justement, au nom du principe d'égalité, « la qualité architecturale doit être partout et doit être pour tous ».

Bilan de la tournée

L'évènement visait aussi à présenter le bilan de la tournée des conversations publiques tenues par l'OAQ et l'Institut du Nouveau Monde (INM) dans 13 villes québécoises au printemps 2017. Liane Morin, de l'INM, a indiqué que l'exercice, auquel ont pris part plus de 500 personnes, a permis de révéler qu'une politique québécoise de l'architecture était bel et bien souhaitée. Les participants ont été nombreux à réclamer que cette politique favorise la création d'espaces à l'échelle humaine, la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti et paysager ainsi que la diminution de l'empreinte écologique des bâtiments. Il a aussi été question de placer le développement durable au cœur de la démarche architecturale. Assurer, voire imposer, la qualité architecturale et revoir les processus entourant la pratique de l'architecture font également partie du consensus qui se dégage de cette consultation.

Ateliers

En après-midi, l'assistance s'est divisée en quatre pour prendre part à des ateliers thématiques : Commande publique et qualité architecturale, Patrimoine, Développement durable et Participation citoyenne et sensibilisation. L'OAQ a profité de l'occasion pour prendre le pouls des participants quant aux principales idées émises durant la tournée.



« La qualité architecturale doit être partout et doit être pour tous. »

– Patrick Bloche

Déclaration

Un autre moment fort de cette journée a été la lecture, par la présidente de l'OAQ, Nathalie Dion, d'un projet de déclaration demandant au gouvernement du Québec d'adopter une politique de l'architecture. Lors des ateliers, les participants ont pu réagir à ce texte et formuler des commentaires afin de le bonifier. Si la quasi-unanimité s'est dite « plutôt en accord » avec la déclaration, certains participants ont suggéré de l'abrégier, de la simplifier et d'en rendre le ton plus positif. Quant au contenu, il a notamment été proposé de mieux définir la notion de qualité architecturale et d'insister sur l'importance de l'éducation et de la sensibilisation. La déclaration finale figure à la page suivante et dans le site de l'OAQ, où le public est invité à l'appuyer.

Au moment d'écrire ces lignes, près de 2000 signatures ont été enregistrées. La volonté populaire est on ne peut plus claire! 🗳️

gouvernemental», selon le titre de sa présentation. Alerté par une baisse de la qualité architecturale partout au pays et le fait que la classe politique semblait peu s'en soucier, il a lancé en 2013 une mission d'information sur la question, en tant que député à l'Assemblée nationale et président de la Commission sur les affaires culturelles et l'éducation. L'exercice a débouché en 2014 sur un rapport intitulé *Pour une création architecturale désirée et libérée*, dont la ministre de la Culture nouvellement nommée, Fleur Pellerin, s'est ensuite inspirée pour mettre sur pied la Stratégie nationale, publiée l'année suivante.

Avec notamment pour but de remettre l'architecte au cœur des projets d'aménagement, cette stratégie a permis d'abaisser le seuil de recours à l'architecte de 170 à 150 m² pour les bâtiments et de rendre ce recours obligatoire pour l'aménagement des lotissements d'une superficie supérieure à 2500 m². Une panoplie de mesures non réglementaires est également au programme, en particulier en ce qui a trait à la sensibilisation du public et à la formation des élus. Patrick Bloche a évoqué les arguments économiques que lui ont opposés certains parlementaires, le taxant d'élitisme. Ce à quoi